



**POINT INFORMATION
REUNION MARITIME SPECIFIQUE CRISE COVID 19
AUDIO CONFERENCE - 24 AVRIL 2020**

Présence Organisations Syndicales :

CFDT : Thierry LE GUEVEL / CGT : Jean-Philippe CHATEIL / Pierrick SAMSON /

CFE-CGC : Pierre MAUPOINT de VANDEUL / FO : Etienne CASTILLO.

Présence ADF :

Jean-Marc LACAVE / Maha VANDEWALLE

Présence GASPE :

Guillaume du FONTENIOUX

Présence APERMA :

Marc PRATESI

Présence DAM et Ministère des Transports :

Thierry COQUIL / Thierry SAUVAGE / Chantal RELAND

Cinquième réunion de suivi de cette cellule de crise.

Préalable :

- **Etude des situations urgentes remontées par les OS**
- **Urgence d'avoir des recommandations claires sur l'usage du masque :**
Exposé d'une problématique isolée mais emblématique de l'interprétation du port du masque sur les navires.
L'Harmonisation des approvisionnement et des utilisations des masques reste un sujet en soit et maintes fois évoqué dans nos réunions. Il existe de très grandes différences entre les armements sur le sujet.
Pour la DAM et le sujet du port des masques ,la décision n'est pas encore prise , le décret est en préparation , il devrait être publié pour le 11 mai , les arbitrages devraient être finalisés pour cette fin de semaine .Les masques seraient obligatoire pour les passagers.
ADF souhaite une plus grande coordination sur le sujet des masques avec la DAM afin d'aider leurs adhérents pour leurs consignes à bords , des recommandations de la DAM seraient un plus indéniable.

1- Service essentiel – Limitation de Passagers – Croisières

Recommandations en préparation pour l'après 11 mai, avec nouveau décret pour le maritime :

Distanciation- Restauration adaptée – Organisation de la Vente des titres hors du bord et sans contact.

Plan de gestion sanitaire à préparer par l'armateur. Rendu publique et transmis au service de l'état et possibilité de contrôle si alerte.

Difficulté à venir sur la question des masques pour les passagers. La DAM espère que les annonces gouvernementales vont bien faire comprendre à toute la population que la circulation dans les transports sera conditionnée au port du masque. A priori, ce ne sera pas le transporteur qui fournira obligatoirement les masques même si des démarches volontaires existeront coté transporteurs.

La DAM précise que la logique adoptée pour les masques sera basée sur les masques réutilisables et lavables. Les intervenants conviennent que ce type de masques pourraient être priorités pour les équipages .(moins dépendants du marché chinois). Les armateurs prioriseraient, dans un second temps, ce type de masques pour leurs équipages.

La commande groupée de masques pilotée par le Cluster Maritime est en cours d'acheminement , sans date précise de livraison pour l'instant.

Pas encore de réouverture de l'activité croisière :

L'Etat envisage une réouverture en juin (idem restauration), avec des mesures de restriction fortes vue le risque. La réouverture fera l'objet d'un décret dédié avec intégration des problématiques d'escales pour ces navires spécifiques. Un critère de taille (en nombre de passagers) par navires de croisière pour leurs escales (DOM) pourrait être intégré (a priori autour de 500 pax)

Lignes régulières internationales :

Desserte Maghreb risque d'être retardée plus longtemps ce qui va poser problème au niveau de l'activité économique et emplois associés. Sujet de vigilance prioritaire du ministère.

La coopération avec l'Irlande et la Grande Bretagne se poursuit pour le Traffic transmanche et les projets de compensations financières applicables (entre autre pour la Cie Brittany -Ferries). La semaine prochaine devrait être décisive pour ce dossier avec des annonces dédiées.

Se posera la question des navires en exploitation qui aujourd'hui applique le confinement à bord des lors des escales. La DAM et le SSGM considèrent que ce sujet peut être mis plutôt en référence ou recommandation. Il semble important de garder des règles pour limiter les contacts des navigants que l'on aurait testé en début d'embarquement. Des recommandations en ce sens pourraient par exemple être intégrées avec les futures communications sur les dépistages avant embarquement. Qui fait un test ... reste à bord ensuite, sinon ça n'a pas de sens.

Pour le transport de marchandises :

RAS pour l'instant , les procédures sont déjà en place. Une reprise des règles de base d'hygiène seront intégrées dans le décret .

2- Information des Marins

Titres et Brevets :

Décret de prolongation des titres a été validé le 22 avril pour une prorogation de 6 mois après la fin de la période d'Etat d'Urgence (pour l'instant prévue au 26 mai mais pourrait être repoussée). Cela nous mène donc à minima à fin novembre.

Activité Partielle :

Note toujours en attente... Demande faite aussi d'avoir des précisions sur l'évolution à compter du 1^{er} mai avec la mise en activité partielle des navigants en garde d'enfants et situation médicale à risque.

Rappel : Foire aux questions de la DAM, actualisée avant la dernière réunion :

en lien ici :

http://www.rif.mer.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19_faq_maritime_16-04-2020.pdf

3- Précautions sanitaires

Les recommandations générales donneront lieu à une révision des recommandations de la DAM.

Pour les recommandations relèves, il va falloir désormais intégrer la fin théorique de période de confinement strict à domicile, et intégrer notamment le besoin et modalités de dépistage.

Pour les accès aux ports , nous posons la problématique des accès sur zone pour les équipages. La DAM va étudier ce sujet particulier. Le sujet des inspecteurs ITF est abordé dans l'exercice de leur mission après le 11 mai . Pour information , la DAM précise que les inspecteurs de l'état seront équipés de masques grands publics pour accès sur les navires.

4- Dépistage et Relèves

Attente de l'arrêté sur modalités de prescription de test par la médecine du travail, et SSGM pour nous.

Pas d'information aujourd'hui sur le financement et la prise en charge pour ces test appliqués aux marins.

Suite à une retour d'expérience d'un cas positif sur un remorqueur de Dunkerque, le SSGM confirme qu'il lui sera possible de prescrire des dépistages pour les cas contacts (idem situation de niveau 2). Des consignes devraient être données en ce sens, y compris pour accompagner la situation évoquée.

Relèves and les DOM :

Modification obtenue pour la Réunion obtenue cette semaine pour faciliter l'accès aux navires.

Une adaptation a été demandée pour intégrer un temps d'attente des résultats de dépistage sur place en quarantaine avant de rejoindre le navire et non trajet direct comme indiqué sur la note.

Démarche identique de la DAM vers les Antilles en attente de précisions à cette heure.

Vigilance à avoir tous ensemble sur les modalités du national en terme de frontières : Attention à ce que la circulation entre régions et avec outre-mer ne soient pas bloquantes.

5- Temps d'embarquement

Les OS rappellent la nécessité d'une relance du dialogue social pour la signature d'accords collectifs de branche sur le sujet des temps d'embarquement (en exemple / QUID des 3 mois déjà évoqués pour le long cours) . ADF : Abonde en ce sens et est prêt à travailler le dossier.

DAM : Un travail de coordination est en cours au niveau EU pour la circulation des marins avec des distancions selon les pays . Un texte plus contraignant pourrait être adopté par EU pour faciliter la circulation des gens de mer (au lieu des « lignes directrices » actuelles)

6- Impact psychologique

rappel:

Centre Ressource d'Aide Psychologique en Mer 02.72.27.84.82

c.jego@ch-saintnazaire.fr

7- Rapatriement et relève d'équipage à l'étranger

ADF : Le dossier principal est l'anticipation et la coordination des relèves. les diverses réunions entre armateurs permettent d'optimiser et de mutualiser la logistique transport pour les relèves (places avions).

Pays très compliqués : exemple donné des difficultés par exemple de rapatrier les marins ukrainiens. La conséquence pour eux est que les armateurs évitent de les embarquer.

Contacts en cours au niveau diplomatique avec l'Espagne pour faciliter les relèves à LAS PALMAS

Sur Corée du SUD : Zone stratégique pour de nombreuses relèves. Pas d'information complémentaire donnée ce jour. ADF indique avoir des retours contradictoires et confirme l'importance d'y voir plus clair. OS indiquent que l'objectif pour la Corée est surtout de garantir des conditions type hôtelières avec services de qualité. Les témoignages écrits de navigants inquiètent naturellement les embarquants. Une intervention diplomatique est demandée à nouveau pour y voir plus clair.

Pour rappel :

[Attestation de circulation pour retour en France depuis l'étranger :](#)

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voilage>

Si blocage spécifique : guichet du RIF.

[WILHEMSEN et BIMCO mettent à jour les contraintes d'accès constatés.](#)

Ici la carte interactive WILHEMSEN très bien faite et mise à jour quotidiennement :

<https://www.wilhelmsen.com/ships-agency/campaigns/coronavirus/coronavirus-map/>

8- ENIM

Pas de nouveauté

9- Formations :

En cours : préparation dé -confinement dans les lycées professionnels et préparation concours ENSM sur dossier.

10- Questions diverses

Question sur capacité des inspecteurs ITF à intervenir sur les navires ?

DAM : pas d'obstacle. Il s'agit là d'une question d'EPI uniquement comme pour inspecteurs de l'Etat.

Demande d'une réunion de branche du GASPE qui devrait se tenir après le dé-confinement.

Prochaine réunion jeudi 31 avril à confirmer.

UFM CFDT : Thierry LE GUEVEL

FOMM - UGICT : Jean-Philippe CHATEIL

CGT : Pierrick SAMSON

FO : Etienne CASTILLO

CFE-CGC MARINE : Pierre MAUPOINT de VANDEUL

CFTC : Marc PREBOT